



Théo Marti

(6 février 1908–14 octobre 1978)

Le docteur Théo *Marti*, privat-docent à la Faculté de médecine, un des fondateurs de l'Union européenne de médecine sociale et de la Société suisse de médecine sociale, nous a quittés le 14 octobre dernier. Né en 1908, il a fait son collège à Berne, puis ses études de médecine à Berne, Genève et Berlin. Il s'est spécialisé en chirurgie à l'Hôpital cantonal de Genève, dans le service du professeur René *Patry* et à Saint-Gall chez le professeur *Brunner*. Dès 1940, il a été chef de clinique à l'Hôpital de district d'Uznach, dans le canton de Saint-Gall. En 1944, il devint médecin d'arrondissement de la Caisse nationale suisse en cas d'accidents et il exerça cette fonction jusqu'en 1970.

Nommé privat-docent en 1948, il assuma un enseignement de la médecine des accidents à la Faculté de médecine de l'Université de Genève. A ce titre, il remplaça le professeur *Julliard*, à l'Université de Genève, en 1951 et 1952, ainsi que le professeur *Zurukzoglu*, à l'Université de Berne, de 1964 à 1966.

Passionné par la médecine des accidents et la médecine du travail, les problèmes sociaux, l'ostéologie, l'étude des maladies professionnelles, la réadaptation et la réhabilitation des invalides, il publia dans les domaines les plus divers de sa spécialité plus de deux cent cinquante travaux scientifiques. L'importance et la clarté de ses publications, la justesse de ses conceptions ont fait connaître le docteur *Marti* dans le monde entier.

Nouant des contacts étroits dès l'après-guerre avec d'autres spécialistes d'Europe et d'outre-mer, il créa, en étroite collaboration avec le professeur *Corruzzi*, de Florence, l'Union européenne de médecine sociale, dont il restera membre du Comité directeur jusqu'à son décès. En 1955, il fonda à Berne la Société suisse de médecine sociale, dont il assuma la présidence pendant plusieurs années et dont il deviendra président d'honneur en 1969.

Pionnier de la médecine sociale en Suisse, il s'est battu avec acharnement pour attirer l'attention des autorités politiques et médicales sur l'importance de cette nouvelle discipline, dont l'enseignement a finalement été rendu obligatoire dans le cadre des études de médecine.

Son travail a rencontré un large écho à l'étranger et il a reçu des distinctions de plusieurs sociétés médicales étrangères. Il a été contraint par les autorités militaires suisses à décliner l'honneur que lui faisait la République française de le proposer aux Palmes académiques à titre d'officier de la Légion d'honneur. En marge de ses activités médicales, il a en effet assumé des fonctions militaires importantes au sein du Service de santé de l'armée fédérale.

Bien que gravement atteint dans sa santé par un infarctus du myocarde en 1972, il n'en continua pas moins ses innombrables activités, voyageant et participant à de nombreux congrès et publiant sans relâche de nouvelles études. C'est précisément au retour d'un congrès au Portugal qu'il s'est éteint dans la sérénité.

Sentant décliner son état de santé, il n'a cessé d'être disponible à la fois pour un travail de longue haleine et pour une mort qu'il sentait imminente, donnant ainsi un double exemple de qualité humaine.

Chirurgien passionné, chercheur infatigable, il était aussi un humaniste et un poète. Embrassant toute sa vie et toute sa pensée d'une seule phrase, dans un de ses derniers poèmes, il interpella la mort, qu'il avait souvent combattue pour autrui, et la salua comme l'accomplissement de l'âme et sa dernière lumière.